



Rapport accablant des parlementaires sur le Camp Est



MENSUEL N°23
AVRIL 2010
100 FR\$

Actualité Syndicale



Page 4

BILLET D'HUMEUR :
Chatel chasse l'UGPE

Espace Militant



Page 11

SEMAINE ANTI-COLONIALE
Manif à Paris

Actualité Sociale en bref



Page 13

DÉPLACEMENT DES FEMMES :
Rencontre avec la
coutume vanuataise

Actualité Régionale



Page 15

Coup de pouce de
l'Union européenne à la
francophonie à Vanuatu

Compte Rendu

Rapport accablant sur la prison de Nouville

Pages 8 et 9



Actualité syndicale

- Billet d'humeur : Chatel chasse l'UGPE
- Interview : Jacques Hoïlané Wabete
- Marée Gourmande : Reclassement des salariés
 - Biscochoc : Pas si choc que ça !
 - Conservatoire de Musique : Musique rime avec brimade !

Page 4

Page 5

Page 6

Page 7

Page 7

Espace militant

- Point de vue : Construction de la citoyenneté d'un autre monde
- Manif à Paris lors de la semaine anti-coloniale

Page 10

Page 11

Echos des fédés

- Conseils syndicaux extraordinaires ou plutôt explications...

Page 12

Actualité sociale en bref

- Rencontre avec la coutume vanuataise
- Journée de la femme : Une journée pas comme les autres

Page 13

Page 13

Actualité régionale

- Papouasie Nouvelle-Guinée : Taïwan, nouveau client pour le gaz papou
- Vanuatu : Coup de pouce de l'Union Européenne à la francophonie à Vanuatu

Pages 14-15

Page 15

Directeur de publication : Gérard Jodar
Responsable de la rédaction : Alain Trupit

Rédaction : Ingrid Chanene

Conception et réalisation : SCOV

Photos : Ingrid Chanene

Impression : E.I.P.

Tirage : 2000 exemplaires

Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.

☎ 27.91.46 / E-mail : comustke@hotmail.com

Un nouveau défi : la reconstruction de l'USTKE malgré les divergences de point de vue

Nous commençons ce deuxième trimestre de l'année 2010 avec une nouvelle composition du Bureau Confédéral que j'ai l'honneur de présider depuis le XIII^{ème} Congrès d'Aoupatoriba - Mou à Pwarariwa. Un nouveau défi nous incombe à nous, la nouvelle équipe, à vous aussi les militants qui nous ont soutenu jusqu'à présent. Je mesure les pleines responsabilités qui me sont confiées. Je ne saurai les faire sans vous. Nous aurons comme défi de reconstruire, de redonner confiance en notre organisation syndicale. Mais ce pari ne sera possible que si nous privilégions la démarche de la concertation et de la communication entre les différentes structures de l'USTKE.

Un grand salut fraternel à Gérard qui a mené l'organisation syndicale pendant neuf ans. Merci pour le chemin fait ensemble, merci pour les moments partagés. Ces trois dernières années ont été riches en événements. Certes, des obstacles ont été observés dans notre organisation syndicale ; ils nous permettront davantage de mieux rebondir à l'avenir notamment avec la modification des statuts de l'USTKE concernant en particulier, la gestion des conflits.

Cette mandature aura aussi pour mission de préparer la relève des responsables, qui certes a déjà été entamée. Nous aurons aussi à affronter des divergences de point de vue, des désaccords ne seront pas à ignorer mais par contre la confrontation des idées dans les instances de débat permettra à chacun de ne pas se sentir exclu.

Enfin, nous vous rappelons qu'au XII^{ème} Congrès de Kowé Kara en 2006, vous avez donné à l'USTKE la responsabilité d'être le socle du Parti Travailleiste. Ce travail est déjà engagé depuis son Congrès fondateur en décembre 2007 à salle ominisport de Rivière-Salée. Notre rôle est de le soutenir dans son combat politique autour de deux objectifs majeurs : garantir le quotidien des gens et acter l'indépendance de Kanaky en 2014.

Aux jeunes syndicalistes, à la jeunesse, aux femmes, aux militant(es), aux sympathisant(es) des grands chantiers nous attendent. Ils se déclineront en fonction des dossiers à traiter.

Mes salutations fraternelles et solidaires aux responsables, aux militants, aux délégués, au bureau confédéral, aux membres du collège honoraire. Egalement, un grand salut fraternel aux responsables des organisations syndicales internationales et celles d'Outre-Mer

qui nous ont fait parvenir ces dernières semaines des messages de soutien pour la tenue de notre XIII^{ème} Congrès.

***Marie-Pierre Goyetche,
Présidente de l'USTKE.***



•
•
•
•
**O
T
D
É**

Chatel chasse l'UGPE



Luc Chatel, Ministre de l'Education Nationale, porte-parole du gouvernement français n'a accordé que quelques secondes aux représentants de l'UGPE à sa sortie du lycée Pétro Attiti.

COUP DE GUEULE DE L'UGPE DEVANT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Vendredi 26 février - Bon en même temps, si vous décidez d'y aller au CCT, vous croiserez toute la sécurité, la garde rapprochée du ministre de l'Education Nationale, Luc Chatel ! Fin valab' de nous envoyer le programme du CCT alors qu'il y aura toute une panoplie d'hommes en bleus ou vêtus de blanc suspendus à leurs talkies-walkies.

Eh oui demain matin, donc ce samedi 27 février avant de décoller, le porte-parole du gouvernement sarkozien aura eu une petite hausse d'amabilité de faire un détour au CCT ! Alors qu'il y a à peine quelques heures, il n'aura accordé que quelques secondes aux représentants de l'UGPE à sa sortie du lycée professionnel Pétro Attiti.

Très très maigre consolation pour ces représentants de parents d'élèves qui auraient souhaité davantage de considération ! Juste assez pour l'un d'eux de glisser à Mr Chatel (à Monsieur le représentant des mam-mouths), enfin de lui glisser quelques

mots, de lui refiler un dossier sur l'état de l'échec scolaire de nos enfants. Plus particulièrement les élèves kanak et océaniens de Nouvelle-Calédonie.

Bien d'autres sujets inquiétants les parents d'élèves sont défendus par l'UGPE depuis plus de dix ans, mais cette fois avec l'arrivée du

Monsieur qui a tenté de supprimer les cours d'histoire!

Ce n'est pas bien comme dirait beaucoup de féru de Jules Ferry. Tiens donc, l'expansion coloniale ne serait-elle pas de retour ? Faut croire que non car Mr Chatel est venu formaliser les transferts de l'enseignement du secondaire alors que ses collaborateurs, de leur côté, ont reçu les représentants de l'UGPE. Qu'ont-ils promis à nos représentants ?

Eh oups, on n'en parle plus des problèmes jusqu'à la prochaine rentrée scolaire ! D'un autre côté, les problèmes liés à l'avenir des écoliers de demain, chers à Gomez, sont et resteront, du moins pour cette année, le grand chantier de tous les Calédoniens. Sauf qu'au niveau de la représentativité, l'UGPE et quelques associations de parents d'élèves sont exclus de ce grand débat sur l'école. Sonia Backes, Ministre de l'Enseignement, s'est désolidarisée de ses comparses.

Mais alors, que va-t-on faire si déjà la chargée de ce ministère n'est pas associée à ce grand débat ?

Pfff... ■

Exigences du collectif de soutien à l'UGPE

Un collectif de soutien s'est constitué peu avant la rentrée scolaire des enfants faisant suite aux revendications de l'UGPE (Union des Groupements des parents d'élèves) qui a appelé tous les parents d'élèves du pays, tous les jeunes, toutes les forces vives, syndicales, politiques et associatives, à se mobiliser et à se joindre aux actions pacifiques mais déterminées lors de la venue du Ministre de l'Education Nationale, Mr Luc Chatel. Principaux points qui demanderont une attention particulière du vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie et les représentants vont exiger des réponses claires :

- des places pour les 170 enfants du pays qui ont contacté l'UGPE et qui sont sans affectation ;
- le remplacement de l'actuel Vice-Recteur qui brille par son arrogance vis-à-vis des parents kanak et sa méconnaissance des us et coutumes de notre pays ;
- la mise en place d'une politique claire et cohérente des orientations dans le pays, qui intègre la participation des parents d'élèves ;
- la correction locale du baccalauréat ;
- l'amélioration de la carte scolaire et notamment la création de la filière de formation décentralisées au Nord et aux Iles ;
- la mise en oeuvre d'une véritable politique éducative qui permette le rééquilibrage des parcours de réussite au profit des kanak ;
- l'augmentation du nombre de place en internat ;
- l'accélération du programme de rénovation et de remise à niveau des établissements du second degré, avant le transfert ;
- la prise en compte des langues et de la culture kanak dans tous les collèges et lycées du pays ;
- l'ouverture de classes de BTS supplémentaires ;
- la priorité d'inscription pour les enfants du pays, notamment en lycée et en BTS !

Composition du collectif :

USTKE, SLUA, des jeunes de l'AJKM (Association Jeunesse Kanaky Monde), Parti Travailleiste, l'Union Calédonienne et du groupe FLNKS Sud.

INTERVIEW

Combat Ouvrier : Votre fonction au sein de la fédération enseignement STKE ?

Jacques Hoïlané Wabete : J'occupe à la fois la fonction de secrétaire général adjoint de la Fédération de l'Enseignement de l'USTKE, et en même temps, je suis membre du Bureau Politique du Parti Travailleur, où j'assume la fonction de secrétaire général chargé du programme... Cette précision est nécessaire, puisque lors de son congrès de 2006 à Kowe Kara, l'USTKE a décidé de s'engager dans une alternative politique ayant débouché en novembre 2007, lors de son congrès fondateur, à la création du Parti Travailleur.

C.O : Dans le cadre de la venue du ministre de l'Éducation Nationale, Luc Chatel, vous avez rencontré son directeur de cabinet et le membre du gouvernement chargé de l'enseignement, Sonia Backes. Quels sont les sujets que vous avez abordé ?

J. H.W. : Effectivement, le mercredi 24 février, notre délégation emmenée par Marie-Pierre Goyetche, vice-présidente de l'USTKE, avait rencontré dans un premier temps Mme Backes, chargée du secteur de l'enseignement au Gouvernement de NC ; puis le jeudi 25 février, nous avons été reçus au Haussariat par Mr Fuster, conseiller spécial du Ministre de l'Éducation Nationale, en compagnie de Mr Lazrak, directeur de cabinet adjoint du Haussaire, et Mr Gaignaire secrétaire général du vice-rectorat de NC. L'objet principal de nos entretiens touchait principalement aux questions et problématiques liées au transfert de compétences...

C.O : Justement, quel est votre avis sur cette problématique ?

J. H.W. : Il est clair qu'il appartient maintenant à notre pays de préparer toutes les conditions permettant " d'accueillir " en janvier 2012 toutes les compétences de l'enseignement secondaire public et privé, ainsi que le primaire privé. C'est un " très gros morceau " avec des incidences énormes au niveau administratif, financier, logistique, pédagogique, et ressources humaines...

Mais cela se situe parfaitement et logiquement dans le cadre d'un processus d'émancipation politique de notre pays vers le statut d'Etat indépendant.

C.O : La rentrée vient de se faire, il y a quelques semaines. L'UG-PE dénonce l'attitude attentiste du Vice-Rectorat par rapport au transfert des compétences de l'enseignement secondaire. Cela inquiète fortement les parents d'élèves dont

les enfants auront encore à subir l'échec scolaire dans les années à venir, notamment des enfants kanak. Quel est votre position sur la question de l'échec scolaire des enfants kanak et océaniques ? Qu'est-ce que vous proposez ?

J. H.W. : En réalité, le dossier du transfert des compétences relève du Gouvernement de NC qui dispose d'un outil appelée " Cellule des transferts de compétences ". Mais, il semblerait que c'est " la chasse gardée du Président Gomez " qui pilote personnellement ce dossier éminemment politique. Sur l'échec scolaire des enfants kanak et des enfants citoyens de ce pays, l'explication est politique, parce que liée à l'histoire coloniale. Au-delà des fondamentaux et des acquisitions universelles, l'école est aussi un puissant instrument qui prépare et conditionne l'enfant au modèle sociétal européen... Or le Kanak a une culture, une histoire, une organisation coutumière, des valeurs, des interdits... L'école républicaine de Jules Ferry a déstabilisé profondément l'enfant kanak (Nos ancêtres les Gaulois... Une balade dans la neige... Le petit chaperon rouge dévoré par le loup...), qu'il faut du temps pour le reconstruire à nouveau, afin qu'il s'épanouisse totalement dans le monde d'aujourd'hui tout en étant enracinée dans les fondamentaux de la culture kanak... Il me paraît donc important que, dans le cadre du transfert des compétences de l'enseignement, et à partir des expériences et des travaux de réflexion menées sur le terrain jusqu'à aujourd'hui (écoles indigènes, écoles catholiques et protestantes, écoles populaires kanak...) la nécessité d'élaborer et de finaliser le projet éducatif de notre pays en route vers son émancipation politique,



s'avère plus que jamais nécessaire...

Il est clair que l'enfant du pays kanak " se sent bien dans sa peau " à l'intérieur de son propre environnement culturo-socio-économique ; à partir de là, il pourra s'épanouir pleinement dans son cursus scolaire, et l'échec scolaire des enfants kanak perdrait du terrain...

Vendredi 26 février dernier, Philippe Gomez a lancé le grand débat sur l'école en présence du ministre de l'Éducation Nationale. Est-ce que les membres de la fédération enseignement STKE seront conviés à ce débat. Si oui, sur quel terrain allez-vous appliquer à y travailler ? Pas moins de 400 débats vont se tenir à partir du mois d'avril, nécessairement en tant que syndicaliste vous aurez votre mot à dire !

J. H.W. : L'USTKE et le Parti Travailleur ont appris en effet que le Gouvernement de NC s'apprête à engager dans le pays " un grand débat sur le projet éducatif " afin de préparer la loi d'orientation et de programme de 2012 en Nouvelle-Calédonie... A ce jour, aucune invitation officielle à participer à ce grand débat n'est parvenue à notre secrétariat. Toutefois, il convient de rester attentif et vigilant quant à la méthode, à l'approche, au contenu et aux objectifs de cette démarche : l'USTKE et le Parti Travailleur n'accepteront jamais que les intérêts du Peuple Kanak soit sacrifiés sur l'autel d'un pseudo-destin commun à l'intérieur d'un projet éducatif " copié-collé " du système éducatif français. L'USTKE et le Parti Travailleur affirment clairement : Oui pour la construction d'un véritable destin commun, mais uniquement dans l'indépendance de Kanaky ! ■

Reclassement des salariés à la Marée Gourmande

Des reclassements à la clé à la Marée Gourmande. Depuis fin janvier, le marchand-traiteur de la place du Marché de Port-Moselle a fermé ses portes. La mairie de Nouméa a décidé de ne pas renouveler le bail du locataire. Sept employés sur onze cherchent une issue à leur reclassement.

La Marée Gourmande occupait une place importante pour les nombreux chalands du week-end. Nombreux sont ceux qui faisaient un détour par ce traiteur, aussi fabricant de foie gras, vendant au détail les produits de la mer.

Certains le regrettent déjà sa fermeture, surtout les employés qui sont sans emploi depuis fin janvier. Sauf que la Sodil, la filiale mère de la Marée Gourmande a fait le nécessaire depuis l'année dernière, en intervenant dans le prolongement du bail. Celui-ci devait mettre un terme en octobre dernier mais il a pu être prolongé jusqu'en janvier dernier. Mais voilà, onze salariés se retrouvent sur le carreau durant deux mois. Le motif avancé du licenciement par la direction est d'ordre économique.

Deux d'entre eux ont préféré démissionner, et aller voir ailleurs. Et deux autres employés ont été licenciés pour faute grave. Sur onze employés, il ne reste que sept à reclasser. " Avec la cessation d'activité, la Sodil nous a promis de reclasser le maximum de personnes ", a assuré Josiah Tessier, délégué syndical et délégué du personnel STKE/ Marée Gourmande.

Après deux réunions fructueuses entre la direction et la section STKE



Fermeture de l'enseigne "La Marée Gourmande" depuis fin janvier dernier. Dans l'attente d'un reclassement définitif, les employés iront peut-être pour certains dans une des sociétés de la Sodil.

en février-mars dernier : " Quatre personnes sur sept ont souhaité être reclassées, alors que les trois autres préfèrent se débrouiller à trouver un autre emploi ", a déclaré le représentant STKE, à la sortie de la deuxième réunion. De son côté la mairie a récupéré le local dont elle est propriétaire. D'ailleurs les travaux ont commencé, et les poissonniers de la place du Marché vont certainement déménager aussi. Des travaux de refecton et de mise aux normes des lieux sont prévus.

En attendant, le délégué syndical craint une refonte de leur qualification. " J'étais chef poissonnier à la Marée Gourmande. Et là, la direction me propose d'être employé de production chez Pacific Tuna. Il y a un

grand écart de salaire entre ces deux postes ", a indiqué Mr Tessier. Le délégué syndical, bien que protégé par son statut, s'inquiète également pour ses collègues qui ne vont pas ou peut-être retrouver leur niveau de qualification. " Concernant leurs acquis, les employés les garderont. Par contre, sur le plan légal nous n'avons aucune obligation qu'ils gardent leur niveau de qualification ", a indiqué Mr Hnepeune, directeur général de la Sodil. " On prend des mesures de reclassement, d'ailleurs une cellule de reclassement a été mise en place ", a-t-il ajouté. Des rencontres au cas par cas ont été organisées avec la direction à la mi-mars. Les négociations se poursuivront jusqu'à une obtention satisfaisante des deux parties. ■

INDUSTRIE

Pas si choc que ça à Biscochoc !

Respect des partenaires sociaux, déplacement des caméras intérieures... Ce sont quelques uns des motifs qui ont poussé un quart des salariés (1) de Biscochoc à se mettre en grève à la mi-janvier. Un protocole a été signé entre les différents partenaires sociaux, le 25 janvier dernier.

Pourquoi un tel remue-ménage devant les locaux de Biscochoc ? Une trentaine de salariés ont suspendu leur travail devant la porte du fabricant de chocolat pendant une semaine, en janvier dernier. Une période estimée primordiale pour le fabricant de chocolat qui correspond à la préparation des chocolats de Pâques. Réunis en intersyndicale (USTKE, CSTNC (2), USSNC, affiliée à la Cogetra), les salariés grévistes ont exprimé leur mécontentement devant leur fabrique.

Installés sur des nattes mises à même sur le sol, un bingo improvisé, les employés, pour la plupart des femmes, ont exprimé

un peu leur découragement face à certaines situations. Une franche rigolade entre deux cafés pour passer le temps, et là les femmes ont parlé. " On demande le respect des partenaires sociaux et le déplacement des certaines caméras intérieures " a soulevé l'une d'entre elles. " Il faut savoir que des employées se sont senties obligées de demander la permission pour aller aux toilettes. Il y a une caméra qui est braquée vers le réfectoire et vers les toilettes. C'est inadmissible ", a reproché l'une des grévistes.

Début mars, changement de donne puisque la direction a été à l'écoute des employées. " Le positionnement de la caméra a changé de direction. Elle n'est plus braquée ni vers le réfectoire et ni vers les toilettes mais vers le couloir d'entrée ", a assuré une des salariées. Tous unanimes pour que les rapports sociaux changent à l'intérieur de cet établissement, les représentants syndicaux ont demandé des explications sur les conditions de travail. Notamment sur les livraisons faites en brousse, le coût du déplacement pour le livreur est sous-évalué selon l'intersyndicale. La prime de Noël a été également mise sur la table des négociations qui au mois de janvier dernier, elle n'avait pas été versée. " Elle sera versée avec la prime de Pâques à condition qu'un tonnage soit atteint par rapport à la campagne de Pâques ", a précisé Juanita Ogushiku, trésorière de la section STKE/Biscochoc.



Attendre, attendre que les négociations avancent... Du 18 au 25 janvier dernier, les camarades ont patienté devant leur usine.

Autre point d'accrochage a été le poste de directeur commercial qui toujours selon l'intersyndicale : " Il n'y a pas eu de promotion interne, alors qu'il existe trois chefs de vente au sein de l'entreprise. Un en brousse, un pour le secteur du Grand-Nouméa et un pour les hypermarchés ". A ce jour, c'est une candidature externe à l'entreprise qui a été prise. La personne occupe ce poste depuis début février dernier. La directrice commerciale vient d'une grande marque de produit laitier. Autre questionnement des représentants syndicaux a porté sur l'aménagement des planning des vacances de l'année 2009-2010 dont la prime d'assiduité avait été confondue avec les jours de congés pris. Pour ce point précis, le mode opératoire va être modifié afin de répondre aux attentes des salariés. " Nous avons aussi obtenu l'agrandissement de notre réfectoire avec une zone fumeur qui sera située à l'extérieur de l'usine ", ont rapporté nos représentants syndicaux. ■

(1) Total des salariés à Biscochoc : 82.

(2) La section CSTNC s'est retirée du mouvement général après quelques jours avec l'intersyndicale.

ENSEIGNEMENT

Musique rime avec brimade !

La cocotte minute a failli exploser au conservatoire de musique de Nouvelle-Calédonie (CMNC). Il a fallu un " très vif échange verbal " entre notre délégué syndical et un agent de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie qui exerce depuis son entrée au CMNC des pressions morales et psychologiques à l'encontre du personnel administratif et enseignant. En 2009, une agent comptable a été recrutée dans son service. Celle-ci n'a tenu que quelques mois. Elle n'a pas supporté ses brimades verbales. Elle a préféré démissionner au vu du " personnage ". Un terme mentionné par notre délégué syndical dans un courrier remis au président du CMNC qui relate, voire évoque, tous les travers de cette personne qui apparemment ne connaît pas le respect d'autrui et encore moins le respect de soi ! Mises à part les pressions morales, des propos inacceptables tenus par cette personne, nous nous taisons sur ses autres comportements inqualifiables ! A savoir que nos représentants syndicaux de la Fédération Enseignement ont rencontré sa hiérarchie directe. Et pour l'instant, l'USTKE termine sur une belle note en mettant en suspens la demande de mutation de cet agent et appelle à la responsabilité de chacun.



Rapport accablant s

Une mission informelle de parlementaires d'Europe Ecologie a foulé notre sol du 4 au 11 janvier dernier à l'invitation de notre organisation syndicale et également du collectif pour la défense des droits fondamentaux et la lutte contre les discriminations*. Le but de cette mission était de protester contre la détention de Gérard Jodar, président de l'USTKE et des responsables du syndicat, pour des faits relevant de l'action syndicale. Un rapport a été transmis aux parlementaires européens, aux députés et sénateurs, aux membres du Congrès de la Nouvelle-Calédonie et du Sénat coutumier, ainsi qu'au Président de la République, au Premier Ministre de la Justice et au Ministre de l'Outre-Mer. Nous vous diffusons l'intégralité de ce rapport émis le 15 janvier dernier aux différentes institutions du pays et de l'hexagone.

MISSION DE PARLEMENTAIRES VERTS-ALLIANCE LIBRE EUROPÉENNE AU NOM D'EUROPE ECOLOGIE

Une délégation de cinq parlementaires s'est rendue en Kanaky (Nouvelle-Calédonie) du mardi 5 janvier au lundi 11 janvier 2010, à la demande de l'Union Syndicale des Travailleurs Kanaks et Exploités (USTKE), syndicat de travailleurs de Kanaky/Nouvelle Calédonie dont le Président, Gérard Jodar, et plusieurs autres membres, étaient alors incarcérés à la prison du Camp Est de Nouméa suite à une condamnation à de la prison ferme prononcée en première instance et confirmée en appel pour des faits liés à des conflits sociaux (entrave à la circulation d'un aéronef). Monsieur Jodar et ses amis étaient au moment de cette mission sous le coup d'un mandat de dépôt alors que la procédure les concernant est toujours pendante devant la Cour de Cassation.

Les parlementaires qui ont participé à cette mission sont : François Alfonsi, député européen de Corse, membre du groupe Verts-ALE au Parlement européen, José Bove, député européen du Sud Ouest, membre du groupe Verts-ALE au Parlement européen, Alima Boumedienne-Thiery, sénatrice Verte d'Île de France, Karima Delli, députée européenne de Paris, membre du groupe Verts-ALE au Parlement européen, Jean Desessard, sénateur Vert de Paris.

La délégation du Comité de soutien aux prisonniers formé par différents syndicats, partis et associations, reçue à Paris dans les locaux du Sénat, et à Strasbourg dans les locaux du Parlement Européen en septembre dernier, avait insisté sur le caractère arbitraire de la condamnation de Gérard Jodar et sur les conditions absolument indignes de sa détention, ce qui a motivé la constitution de cette mission informelle pour enquêter sur cette situation.

Aussi notre délégation, conformément au droit reconnu aux parlementaires français, étendu aux parlementaires européens depuis le vote de loi pénitentiaire du 24 novembre 2009, s'est rendue à la prison de Nouméa, dite du Camp Est, les mercredi 6 et jeudi 7 janvier. Nous avons également rencontré les proches de Monsieur Jodar, sa famille et les membres du syndicat USTKE,

ainsi que son avocate, Maître Cécile Moresco. Enfin, nous avons assisté à l'audience de la cour d'appel saisie d'une demande de mise en liberté.

En premier lieu, nous avons rendu visite au Sénat coutumier de Kanaky, représentant légitime de la nation kanak, et sollicité son agrément pour notre démarche. Les valeurs du respect et de l'hospitalité sont essentielles dans la culture kanak. S'il en avait été tenu compte au cours des siècles, bien des drames auraient été évités. Par ailleurs, au terme de nos contacts relatifs à l'affaire Jodar, notre délégation s'est rendue au Congrès de Nouvelle Calédonie alors qu'il siégeait en séance publique. Sa présence y a été saluée par le Président Martin à la demande de M. Louis Kotra Uregei, élu du Parti Travailleiste.

Enfin, en préambule à ce rapport, nous tenons à souligner que notre mission a été très correctement accompagnée par les responsables de l'administration pénitentiaire rencontrés sur place.

Nos observations nous amènent aux conclusions suivantes :

1/ Concernant le cas de Monsieur Jodar et des deux autres responsables de l'USTKE encore en détention suite aux condamnations du 15 septembre 2009

Les condamnations successives de Monsieur Gérard Jodar, qui lui doivent d'avoir été incarcéré sont toutes relatives à des conflits sociaux. Elles relèvent d'actions syndicales dont il a été jugé responsable par le tribunal es qualité de Président du syndicat. La lourdeur de la peine actuellement en cours, 21 mois de détention au total cumulant les peines prononcées de prison ferme et le sursis de la première peine dont la révocation est consécutive à la deuxième condamnation, au regard des infractions telles qu'elles ressortent du dossier, nous permet de penser que jamais une condamnation comparable sur des faits similaires n'aurait été prononcée en métropole. Notre avis est que la magistrature locale s'est prononcée sous la pression politique et non en toute sérénité, et il est certain que l'engagement politique indépendantiste de Monsieur Jodar et de ses amis de l'USTKE est à l'origine de la sévérité des

sur la prison de Nouville

condamnations prononcées. Nous avons été amenés à faire part à la presse de notre conviction qu'il s'agissait là d'une « justice coloniale ».

□ La visite du camp Est, seule prison de Nouvelle Calédonie, nous a permis de constater par nous-mêmes la réalité des accusations portées par Monsieur Jodar, sa famille et ses amis de l'USTKE. La cellule où monsieur Jodar lui-même était détenu le jour de notre visite est d'une surface de 13 m². Il y a séjourné avec quatre autres détenus, soit par détenu 2,6 m², la surface d'un placard ! Dans ce local exigu, où les détenus sont confinés 22 heures sur 24, on trouve un WC à la turque, sans aucune intimité possible, des lits superposés avec des matelas mousse, pas d'ouverture laissant entrer suffisamment d'air ou la lumière du jour. Cette visite, qui a eu lieu par une journée d'été très chaude, nous a amené à déclarer à la presse que de telles conditions de détention relevaient d'une réalité de « double peine » tant l'épreuve de la détention est plus grande au Camp Est de Nouméa que dans l'ensemble des établissements pénitenciers de France. Ce fait a été souligné par Mme la sénatrice Alima Boumedienne-Thiéry qui, dans le cadre de ses activités antérieures, a déjà enquêté sur plusieurs dizaines de prisons françaises.

□ L'audience de la cour d'appel à laquelle nous avons assisté s'est déroulée dans de bonnes conditions, sous la présidence du juge Thiolet. La décision a été mise en délibéré à huitaine. A l'issue du délibéré, Monsieur Jodar et ses amis ont pu recouvrer la liberté après quatre mois de détention. La famille, l'avocate et les amis de Gérard Jodar nous ont fait part de leur soulagement quant à la sérénité des débats lors de cette audience, au regard de l'ambiance tout à fait autre constatée quand les condamnations contestées ont été prononcées. Nous souhaitons ardemment que la sérénité redevienne la règle au sein des institutions judiciaires de ce pays.

□ Pour autant, par les informations recueillies et les faits constatés, nous considérons que ce qui est arrivé à Monsieur Jodar et ses amis relève d'une dérive inquiétante de l'appareil judiciaire à l'encontre des libertés syndicales. Nous la dénonçons et nous la condamnons !

2/ Concernant la prison du Camp Est

La situation des prisons en France a suscité, en étant largement relayée par les médias, une émotion considérable et légitime dans l'opinion. Les conditions de détention en maison d'arrêt sont souvent définies comme indignes de la « patrie des droits de l'homme ». La délégation a pu constater que la réalité de la condition pénitentiaire est incomparablement plus grave encore au Camp Est de Nouméa.

□ Une maison d'arrêt surpeuplée

Conçue pour 192 détenus, la prison du Camp Est en hébergeait 431 le jour de notre visite, soit une surpopulation de 230%. Cette situation est habituelle, et le nombre de détenus est parfois encore plus élevé. Une des raisons essentielles de cette surpopulation est que les condamnations prononcées sont le plus souvent plus lourdes qu'en métropole, et que, dans le même temps, les aménagements de peine (semi-liberté, placement extérieur, libération conditionnelle, etc..) sont quasi-inexistants.

□ Un taux de récidive de 51%

Il y a dans cette prison une forte proportion de jeunes incarcérés pour des délits mineurs (vols de voiture, toxicomanes, délits liés à l'abus d'alcool, etc...). Ils y côtoient des malades mentaux qui désorganisent les conditions de détention, et ils partagent, dans des conditions de détention très difficiles, une promiscuité qui fait le lit de la récidive.

□ Des conditions de vétusté et d'insalubrité inacceptables

Une cellule de 13 m² accueille jusqu'à six détenus, le sixième dormant

à même le sol dans l'allée qui sépare les lits superposés (trois d'un côté, deux de l'autre). Ces cellules n'ont pas d'éclairage digne de ce nom, ni par la lumière du jour, ni par l'ampoule encastrée à même le mur. Chaque cellule est dotée d'une prise de courant, mais le réseau disjoncte à la moindre sollicitation. Les bouilloires sont ainsi interdites. Nombreuses sont les cellules sans télévision, et même, malgré les fortes chaleurs de l'été, sans ventilateur.

□ **90% de mélanésiens forment la population carcérale**, en totale disproportion avec la réalité démographique du pays où ils sont environ 50%.

□ Des contrôles inexistants

Les maisons d'arrêt sont soumises en théorie à toute une série de contrôles. A Nouméa, les inspections inspectent peu, les commissions de surveillance ne surveillent pas grand chose, les magistrats du parquet répugnent à s'y rendre et ceux qui y envoient les prévenus n'y mettent que rarement les pieds. Nous avons voulu briser la loi du silence à propos de cette maison d'arrêt.

3/ Concernant la situation du Peuple Kanak

Nous avons constaté la situation de discrimination que subissent les kanaks en Nouvelle Calédonie, malgré les accords survenus en 1988 (accords de Matignon) et 1998 (accords de Nouméa). Car, dans la réalité des faits, les chiffres démontrent une réalité inacceptable.

□ Notre première constatation a été faite lors de la visite de la prison de Nouméa, où 90% des détenus sont d'origine mélanésienne, parmi lesquels de nombreux jeunes délinquants qui pour beaucoup relèvent de sanctions alternatives à l'emprisonnement. Or les kanaks sont à peine 50% de la population de la Nouvelle Calédonie. Il y a là matière à s'interroger sérieusement sur une « discrimination dans les faits ». Et cela d'autant plus que le taux d'incarcération constaté pour cette population est d'environ quatre pour mille, à comparer à la moyenne nationale, environ un pour mille, alors qu'aucune grande délinquance n'est présente sur le territoire.

□ Ce sentiment est confirmé par le contraste saisissant entre les lieux de vie de cette population, dans les quartiers de Nouméa comme dans leurs communautés, par rapport aux lieux de résidence du reste de la population.

□ Tous les indicateurs sont au rouge : échec scolaire, taux de délinquance juvénile, taux de récidive, taux de chômage, taux de précarité. Il y a une situation intolérable de marginalisation du peuple kanak alors même qu'il forme la population originelle de la Nouvelle Calédonie. Il faut mener d'urgence une démarche de réparation historique à l'égard de ce peuple colonisé au 19^{ème} siècle et qui reste, en ce début de 21^{ème} siècle, malgré les statuts promulgués ces vingt dernières années, dans une situation politique inacceptable.

Alors que la Kanaky est inscrite par les Nations Unies sur la liste des pays à décoloniser, la France n'a toujours pas assumée sa responsabilité et continue une politique de colonisation de peuplement en violation avec les accords qui prévoient de favoriser le rééquilibrage économique et la préférence à l'emploi local. ■

* Ce collectif est composé des membres de l'USTKE, du SLUA, du P.T, de l'U.C, de l'U.C.R, des membres des associations de quartiers, d'un syndicat d'étudiants, des personnalités coutumières, du monde social et de l'église. Son existence officielle a été portée au grand public après la grande marche du 4 juillet 2009. Il a dénoncé principalement l'atteinte au libre exercice du droit syndical, droit de grève. Il a également condamné la criminalisation de l'action syndicale.

Construction de la citoyenneté d'un autre monde

Prosper Houquet nous revient sur le corps de sa proposition de projet de société, il lui manquait à habiller le corps de son projet. Chose faite à présent qu'il a donné une " âme " à la citoyenneté qu'il intitule lui-même par " Construction de la citoyenneté d'un autre monde ".

Quelques pistes de réflexions pour les prochains séminaires politiques et pourquoi pas aboutir son projet, l'affiner, le rendre palpable...

La construction de la communauté de destin nécessite l'élaboration d'une citoyenneté propre au pays où les cultures locales sont prises en compte. Ainsi, policiées et respectant l'échelle des valeurs (lire *Combat Ouvrier* n°13 & 17), elles constitueraient le métissage culturel, indispensable à la mise en place de la citoyenneté du nouvel Etat, en l'occurrence celui de Kanaky, aux institutions réformées en profondeur, pour une société de la réussite.

Pour cela, l'école d'abord, qui a pour mission de former des citoyens de demain, doit avoir un programme d'instruction civique adapté aux enfants kanak et océaniens en général. D'ailleurs, l'échec scolaire des kanak est criant, après plus d'un siècle et demi d'école coloniale qui n'a formé que 7 médecins kanak, 48 ingénieurs kanak, 2 pilotes kanak... Architectes et avocat d'origine calédonienne ou métisse kanak, on dénombre pas plus de cinq(*). Quant à la délinquance et le chômage de la jeunesse, d'autres conséquences de cet échec scolaire, ils ne cessent de progresser dans le pays. Et il est plus

que jamais urgent de mieux adapter le système d'enseignement qui devrait s'inspirer de la philosophie de Jean Jacques Rousseau qui stipule que l'école doit éduquer " l'homme total ", c'est-à-dire former le corps, le coeur, l'intelligence et l'esprit des enfants qui lui sont confiés. Il est ici fait appel à l'expérience sensible et à l'observation directe, en adaptant l'enseignement aux facultés des enfants cités plus haut. Par exemple en lecture, la méthode globale inadaptée à la grande majorité des élèves en question, a formé pendant plusieurs décennies, des jeunes illettrés et que l'Ustke a dénoncé lors d'un colloque sur l'enseignement en 2002. L'observateur attentif et le psychologue, s'entendent pour dire que les petits kanaks sont " physiques ", donc ils apprennent mieux à lire avec des méthodes audio-visuelles comme la méthode syllabique aménagée par des illustrations appropriées à chaque niveau de lecture, afin de faciliter la perception des sons et des lettres, puis le déchiffrage et la compréhension des mots, des phrases, des textes. La prise en compte des potentialités de nos enfants trouve d'autre part son prolongement dans la « pédagogie du projet » où les enfants sont acteurs et où tous leurs sens sont en éveil, les rendant plus curieux et les motivant davantage dans leur apprentissage scolaire.

Alors que le transfert de l'enseignement secondaire vient d'être acté au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, il est temps de faire le bilan du transfert de l'enseignement primaire... Il reste à prendre en compte un délai supplémentaire avant 2014 afin d'appliquer pleinement ces transferts.

Donc, prenant toujours en compte l'échelle des valeurs, des éléments enrichissants de la culture kanak et des autres cultures locales complèteraient sans aucun doute le pro-

gramme actuel. L'histoire de la Kanaky profonde et celle des victimes de l'histoire favoriseraient le métissage culturel, tout comme, deux ou trois langues locales reconnues comme langue nationale en complément du français. Et plus importante encore, l'éducation coutumière aux valeurs morales de respect, de partage, d'humilité mettrait en valeur l'éducation reçue dans la tribu, comblerait le fossé école-famille, et procurerait à ces élèves un " savoir-être " indispensable à la poursuite de leur cursus scolaire et universitaire. Le programme de l'instruction civique est vaste et des réformes importantes devraient également être faites au niveau du découpage du pays en provinces, de l'organisation des communes et des provinces, des acteurs de la vie politique et sociale, de l'Etat et la vie économique, du budget, de la Constitution du pays, de la démocratie...

L'échec scolaire de nos jeunes interpelle nos politiques et en particulier les indépendantistes, de ne plus attendre et de se battre pour engager ces réformes en profondeur. Et si cet échec là est la conséquence de celui de la société, il est plus que jamais urgent et nécessaire de mettre en place la citoyenneté du pays à partir de laquelle un programme scolaire innové serait le remède efficace à cette éducation au rabais que subit notre jeunesse.

Cette nouvelle citoyenneté serait le ciment de la construction de la société de la réussite à laquelle toutes les communautés locales et en particulier les kanak et les océaniens, aspirent depuis la signature des Accords de Nouméa.

Alors !?... Alors !?... Alors...

Prosper Houquet

(*) Nombre d'étudiants ayant réussi par le biais d'un programme spécifique. Ces étudiants ont suivi une formation continue financée par l'Etat.

Manif à Paris lors de la semaine anti-coloniale



Parmi les les manifestants, nos représentants de l'USTKE (bénévoles, étudiants, sympathisants...) ont défilé avec les nombreuses personnes qui sont venues d'un peu partout de l'hexagone pour dire non à toute forme de colonisation, le 27 février dernier à Paris.

Sept mille personnes ont défilé de la Place de la Bourse jusqu'au Ministère, pour demander la suppression du Ministère de la Honte, dit "ministère de l'immigration", de l'identité nationale et du "développement solidaire".

Le collectif de la semaine anti-coloniale a constaté que cette manifestation avait un caractère anti-colonialiste marqué avec la présence de groupes de militants des pays colonisés comme la Kanaky ou la Palestine, les pays recolonisés par la Françafrique ou qui se battent pour leur autodétermination comme le peuple Tamoul. Les nombreux collectifs des sans papiers ont aussi marqué par leur présence, avec leur volonté d'en finir avec une politique de chasse à l'immigré.

A l'heure où le Ministre demande le renforcement des lois contre les immigrés et particulièrement les sans papiers dont plus de 6000 poursuivent une grève courageuse et déterminée depuis 4 mois, à l'heure où la xénophobie d'Etat et l'islamophobie se répandent à partir du débat initié par le Président de la République et son Ministre, les manifestants entendaient donner un coup d'arrêt à ces politiques racistes.

La projection du film "La délégation ou un voyage en kanaky" a été suivie d'un débat en présence de quatre des parlementaires qui avaient fait le déplacement en janvier dernier pour demander la libération des syndicalistes emprisonnés. Très émus par l'accueil qu'ils ont reçu au pays et devant un public attentif, les parlementaires ont pu témoigner de certaines réalités du pays en matière de justice notamment sur les conditions de détention au Camp Est, des problèmes liés à l'environnement et les revendication de terres.



Après cette rencontre, une nouvelle découverte pour les Parisiens : le bami, préparé et servi par les étudiants kanak basés à Paris.

Projection du film

La Délégation

Ou le voyage en Kanaky

de Mehdi Lallaoui

Dans le cadre de la semaine anti-coloniale

Samedi 20 février 2010 à 18h30

Cinéma Le Clef, 21 rue de la Clef

75005 Paris (métro : Censier-Daubenton)

DISCUSSIONS AVANT LE CONGRÈS

Conseils syndicaux extraordinaires ou plutôt explications...

En mars dernier, des conseils syndicaux extraordinaires se sont échelonnés avec l'intervention du Bureau Confédéral. Des réunions ont été lancées à l'initiative du collègue honoraire afin de préparer le Congrès après les deux assemblées générales extraordinaires tenues à la maison des syndicats. Une étape indispensable avant la mise en place du nouveau Bureau Confédéral.

Des ordres du jour bien distincts selon les fédérations ; actualité oblige au sein de l'organisation, il a été difficile de ne pas passer le cap des paroles à échanger entre les militants, les adhérents et les responsables sur la question du report du Congrès. Et pourquoi le Congrès a-t-il été aussi vite avancé ? Alors que dans les statuts de l'organisation syndicale, il est prévu pour " l'élection du Bureau Confédéral, deux mois avant le Congrès, les Fédérations et les Unions Provinciales peuvent proposer des candidatures qui sont étudiées par le Bureau Confédéral en exercice ". (Titre 4, section 1, article 24). Sachant que la liste des candidats est soumise au Bureau Confédéral avant d'être entérinée administrativement au Congrès, c'est ce qu'on a pu voir lors des précédentes mandatures.

Les Fédérations Enseignement et la Fonction Publique ont ouvert le bal des conseils syndicaux extraordinaires, le vendredi 5 mars dernier. Quelques secrétaires confédéraux ont assisté à ces C.S extraordinaires, accompagné du président fondateur, Louis Kotra Uregei. Avec l'accord des autres membres du collège honoraire, il est venu afficher clairement sa position concer-

nant le fait que " chacun devait prendre ses responsabilités dans la perspective du prochain Congrès qui pour sa part devait opérer un changement à plusieurs niveaux du Bureau Confédéral et notamment de la Présidence ". Le membre du collège honoraire a complété son intervention en rappelant sa volonté de voir " la dimension kanak s'affichait un peu plus dans l'organisation " et notamment au niveau de son exécutif. Une position réaffirmée devant les camarades des Banques et de la FPIPA et née d'une analyse critique de la situation, principal point de désaccord entre le Président fondateur et celui en exercice.

Une étape particulière dans l'histoire de l'organisation avec un débat ouvert à l'intérieur des structures qui la composent qui devront trancher au Congrès sur la composition de l'exécutif de l'organisation.

Un rendez vous durant lequel le président de l'Ustke défendra pour sa part son bilan et plébiscitera à nouveau le soutien des militants pour poursuivre son action pour les deux prochaines années. Sur l'emploi local, l'USTKE souhaite qu'il soit lié à la citoyenneté. Plusieurs chantiers attendent le syndicat au tournant, et le président souhaite les finir, les concrétiser durant la prochaine mandature. " Dans le cadre de la préparation du Congrès, on souhaite plus de retour du terrain. Quels sont les thèmes que vous souhaitez qu'on aborde au Congrès ? Je ne souhaite pas un syndicalisme de bureau mais un syndicalisme de terrain ", a lancé le président de l'USTKE, en ouvrant les débats. Et de rajouter en ces termes : " Si on n'est pas capable de défendre une personne, on ne pourra pas défendre des milliers de personnes ". En faisant référence aux deux plus grands conflits de ces deux dernières années (Carsud et Aircal). " Il faut que vous donniez votre sentiment sur ce qui s'est passé ces trois dernières années ? Quelle ligne directrice, quelles sont les stratégies à adopter pour que l'on soit efficace ? ", a-t-il proposé aux adhérents des différentes fédérations.

Le décor est planté et a créé des re-

mous au sein de la base avec des questionnements sur la finalité d'un débat dont ils auront à assumer l'arbitrage et de poser la question : " Avez vous pensé aux conséquences pour l'organisation et les militants condamnés à choisir entre deux visions opposées entre les deux hommes forts de l'organisation ? " Un questionnement qui sur certains aspects a interpellé les deux antagonistes enfermés malgré tout dans une logique aux conséquences fratricides que chaque conseil syndical des fédérations de l'Ustke n'a su ou pu atténuer.

Le débat est donc ouvert et expose à nouveau l'organisation à des difficultés auxquelles elle devra faire face. Les péripéties qu'elle a traversé ces derniers mois, consécutives aux différents conflits à Carsud, Aircal TDF etc..., et la répression particulièrement excessive à l'encontre de ses responsables ont été lourds d'enseignements. Si la question du renouvellement des hommes relève du débat certes démocratique, elle ne pourra faire pas l'économie d'une analyse approfondie de la situation pour murir le choix des délégués sur le sujet. Les stratégies passées devront également avoir toute leur place dans la confrontation des opinions et probablement que la question de la mutation de notre organisation syndicale dans un contexte politique qui a évolué ces dernières années, devra nourrir les discussions. L'arrivée du Parti Travailleiste qui trouve sa genèse dans une motion du Congrès 2006 de l'USTKE aura également toute sa place dans les débats sur la stratégie et les structures de l'organisation. C'est seulement à l'issue de cette réflexion que la question du choix des hommes devra se faire pour mener à bien notre organisation dans les nouvelles orientations arrêtées.

Il est bien évident que ce choix sera fait en tenant compte du passif des uns et des autres durant la précédente mandature pour ceux déjà en place mais aussi sur la capacité des candidats en lice à pouvoir mener à bien cette mission.

Rendez-vous est donc pris pour les 8, 9, et 10 avril prochain à Ponérihouen, à la tribu de Mou. ■

L'actualité en bref

DÉPLACEMENT DES FEMMES AU VANUATU

Rencontre avec la coutume vanuataise

Dans le cadre de l'indépendance économique coutumière du Vanuatu, l'USTKE ainsi qu'une délégation de jeunes et de femmes du pays, notamment quatre jeunes du FLNKS et des associations de femmes de Thio-Borindi ont été invités par le gouvernement indigène du Vanuatu à participer à l'officialisation de la déclaration de l'indépendance coutumière du Vanuatu (Guiguinvanua représente le système de création Tabou). Retour en images sur un voyage étonnant pour nos mamans, nos soeurs, nos camarades qui ont conduit cette délégation vers l'île de Pentecôte. Emblématique, par sa beauté et sa forêt luxuriante, l'île a été au centre de l'évènement culturel. Reconnaissance dans la continuité par les gardiens de la coutume vanuataise.



◀ **Départ de la délégation de Port-Vila (ville principale de l'île d'Efate) vers l'île de Pentecôte. Réjouissance avant l'embarquement en compagnie d'Hilda Lini (au centre) et de la fille de Walter Lini, Laura Lini (à gauche).**

▶ **En direction du lieu sacré où la dent de cochon représente à peu près 350 000 frs CFP ! Une valeur inestimable en vatu. Toute la délégation s'est frayée un chemin vers la banque traditionnelle.**



◀ **Les jeunes du FLNKS ont rejoint la danse des chefs coutumiers élus de Lopevi. Cinquante-sept îles du Vanuatu ont participé à cette manifestation qui s'est tenue durant une semaine en novembre 2009 au nord-est de l'île de Pentecôte.**

LA JOURNÉE DE LA FEMME

Une journée pas comme les autres

Le 8 mars, une journée pas comme les autres. Effectivement, comment ne pas s'en préoccuper même si il le faut le rappeler aux hommes que cette date est retenue pour célébrer la Femme dans tous ses états ! Cela a été le cas dans tout le pays, et même que le week-end précédent cette manifestation, une rencontre-débat organisée à Lifou pourrait faire naître de nouvelles revendications, de nouveaux projets.

Dans le même temps, la province Sud lance les Etats Généraux de la Femme. Une belle initiative de la province, notam-

ment des femmes s'occupant de ce secteur. Plus près de nos préoccupations, ce sont les femmes de la condition féminine du Parti Travailleuse et les membres de la commission des femmes de l'USTKE qui ont œuvré quelques semaines avant le jour J, notamment sur le témoignage des femmes qui ont connu les quatre murs du Camp Est. " Par rapport aux violences faites aux femmes, quelles soient physiques ou psychologiques. Il y a des situations qu'il ne faut pas accepter ", a souligné Marie-Pierre Goyetche, présidente de la commission des femmes de l'USTKE.

Vêtues de leurs robes traditionnelles, des anciennes ont témoigné sur leur précédente activité et sur leur condition de vie... Quelques pas de danse ont également agrémenté cette journée du 8 mars qui se voulait différente des autres années. Petit couac au moment de déjeuner, la livraison du repas n'a pas eu lieu ! " Décidément, on ne peut pas compter sur les hommes ", une boutade lancée par une des camarades. Mais peut importe, l'essentiel c'est qu'elles ont pu partager entre elles, échanger, discuter voire même rire de certaines situations. ■

PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE

Taiwan, nouveau client pour le gaz papou

Port-Moresby, le 3 mars dernier. L'énorme projet d'exploitation d'un gisement de gaz naturel liquéfié en Papouasie-Nouvelle-Guinée, piloté notamment par Exxon Mobil, s'est trouvé un débouché supplémentaire en début mars, avec l'annonce d'un contrat de vingt ans avec une importante société taïwanaise. C'est le plus important importateur d'énergie de Taïwan, CPC, qui s'est engagé à acheter un volume annuel de 1,2 million de tonnes de gaz, sur une période de vingt ans, a annoncé en fin février l'un des partenaires de ce projet, la société mixte Oil Search, à l'occasion de la présentation de ses résultats pour l'exercice écoulé.

Fin décembre 2009, la société américaine Exxon Mobil a confirmé son engagement dans la poursuite de la construction de cet énorme projet, qui prévoit un investissement en capital de l'ordre d'une quinzaine de milliards de dollars US pour une production prévue de 6,6 millions de tonnes par an à partir de 2014. Lors d'une cérémonie organisée dans la capitale papoue, en présence du Premier ministre Sir Michael Somare et d'une bonne partie de ses ministres, Exxon Mobil avait toutefois nuancé la notion d'engagement irrévocable, en précisant que ce dernier feu vert était sujet à la conclusion d'accords annoncés concernant les débouchés de la production, principalement pour des clients chinois, japonais et coréens.

Le principal client identifié pour ce gaz liquéfié papou est la Chine, dont la société China Petroleum & Chemical Corporation (Sinopec) annonçait d'ailleurs il y a quelques semaines, en décembre dernier, en signe de gage de confiance, la signature d'un autre contrat portant sur quarante millions de dollars US concernant l'achat de gaz naturel liquéfié papou.

Nouveau contrat avec le Japon

Exxon Mobil a aussi annoncé il y a quelques semaines la signature d'un autre contrat de fourniture venant du Japon et de sa compagnie électrique Tokyo Electric Power Company Inc., pour une durée minimum de vingt ans. Le volume que la société nipponne s'engage à acheter est concerné 1,8 million de tonnes par an, à compter de « fin 2013 ou début 2014 ». Ce projet de classe mondiale, crucial pour l'avenir économique de cet État mélanésien, est entré fin 2008 dans une phase décisive après la phase d'ingénierie. Des appels d'offres en vue de la construction devraient être lancés prochainement, pour un début des travaux annoncé début 2010. M. Somare a notamment

souligné l'impact économique de cette entreprise et le fait qu'elle s'appuyait sur un partenariat public-privé, tout en applaudissant la confiance des géants dans ce pays. Depuis le lancement de ce projet, le gouvernement papou a multiplié les annonces, mettant en avant le fait que la réalisation de cette usine serait d'une part le plus grand investissement jamais réalisé dans ce pays et d'autre part pourrait contribuer à transformer son mode de vie, au plan de la richesse, en multipliant au moins par deux le produit intérieur brut.

LE PARAMÈTRE FONCIER-COUTUMIER

Les principaux partenaires de ce consortium sont les géants pétroliers Exxon Mobil (via sa filiale Esso Highlands Limited, maître d'œuvre), pour un total de 32,2%, Oil Search Limited (29%), Independent Public Business Corporation (gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, 16,6 %), Santos (13,5 %), Nippon Oil (4,7 %), Mineral Resources Development Company (propriétaires fonciers papous, 2,8%) et Petromin PNG Holdings Limited (0,2%). Entre-temps, le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a pour sa part confirmé sa participation dans l'entreprise, avec une part concernant les propriétaires fonciers et coutumiers de la zone concernée. Juste avant l'annonce d'Exxon Mobil, le gouvernement papou a poursuivi dans une logique d'augmentation de sa participation en formalisant un accord de financement du rachat d'actions supplémentaires, pour un pourcentage-cible de 19,4% du capital. En mai 2009, le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée et les communautés coutumières locales annonçaient, de leur côté, un accord concernant le paiement de bénéfices, sous forme de royalties, prévus de résulter de l'exploitation à venir d'un énorme gisement de gaz naturel, qui devrait être commercialisé sous sa forme liquide.

Reconnaissance des droits fonciers

Un groupe d'intérêt local, représentant plusieurs dizaine de propriétaires coutumiers et revendiquant la propriété foncière du site, dans cette région des Hauts-Plateaux (centre de l'île principale), s'était avant cela opposé à la poursuite de ce projet piloté par Exxon Mobil. Aux termes de cet accord, qui est intervenu après d'intenses négociations de part et d'autre, le groupe de coutumiers a obtenu que le gouvernement papou prenne sur cette part pour rétrocéder 7% du capital (soit l'équivalent cumulé de près de dix milliards de dollars US étalés sur une période de 30 ans, durée de vie prévue pour l'exploitation de ce gisement) à ces groupes d'intérêts et aux autorités provinciales. Mais cet accord, par

contrecoup, a généré de vives tensions avec d'autres tribus locales, qui revendiquaient une reconnaissance de leurs droits fonciers et s'en sont récemment pris à la tribu voisine. Les affrontements ont fait plusieurs morts. Par ailleurs, l'accord prévoit que dans le cadre de l'accompagnement de cette construction, des axes de communication (y compris des pistes d'aviation et des quais), tels que des routes, soient construites, bénéficiant ainsi aux communautés locales de cette province isolée. Ces routes suivront peu ou prou le tracé du gazoduc qui doit aussi être construit pour relier cette province à l'usine, qui devrait être située non loin de la capitale Port-Moresby. ■

Source : Flash d'Océanie.

"GARANTIR L'AVENIR ÉCONOMIQUE" ET CRÉATION DE MILLIERS D'EMPLOIS

Au cours d'une cérémonie de signature sur le principe, en mai 2008, le Premier ministre papou, Sir Michael Somare, avait déjà souligné que la mise en route de ce projet, considéré comme le plus gros investissement privé jamais réalisé dans ce pays (devenu indépendant de l'Australie en 1975) allait également apporter une «garantie de l'avenir économique» et créer des milliers d'emplois, soit directs, soit induits. Lors de la récente présentation de son budget 2010, le ministre du Trésor, Patrick Pruaitch, a tablé sur un taux de croissance de 8,5% qui serait, selon lui, directement lié à ces constructions de projets miniers et gaziers.

VANUATU

Coup de pouce de l'Union Européenne à la francophonie à Vanuatu

Le 2 mars dernier, l'Union Européenne va lancer à Vanuatu, archipel partiellement francophone, un programme majeur visant à étendre le réseau des Alliances françaises dans cet archipel, a annoncé en fin février, l'Alliance française de Port-Vila. Le 25 février dernier, une convention de financement a été signée en ce sens entre le Chargé d'Affaires de l'Union Européenne à Port-Vila, Nicolas Berlanga, et le Délégué général de l'Alliance française à Vanuatu, Georges Cumbo, en présence de l'Ambassadrice de France, Françoise Maylié ainsi que le Chef Vincent Boulekone, membre du comité de l'Alliance française. Aux termes de cette convention de financement européen, l'Alliance française recevra une subvention européenne en vue de « renforcer son réseau de centres culturels implantés à Luganville (Santo), Neringmal (Motalava), Lamap et Norsup (Mallicolo), Lowanatom (Tanna) et Melsisi (Pentecôte). " Le projet et le financement correspondant sont d'une durée de 30 mois ", a précisé un communiqué conjoint qui n'a pas stipulé le montant de cette enveloppe. L'Alliance française à Vanuatu a d'abord été créée dans la capitale Port-Vila, en 1992. Deux autres antennes ont ensuite été créées, à Luganville (île de Santo) et à Tanna (Sud de l'archipel). Cet organisme bénéficie par ailleurs d'un soutien pérenne à ses frais de fonctionnement, de la part du Ministère français des Affaires étrangères et européennes. L'Union Européenne, pour sa part, a souligné le rôle " important " de la culture dans sa politique générale de développement. " La culture permet de générer des changements et joue un rôle fondamental dans le développement des sociétés. Cette collaboration a pour objectif de renforcer les moyens d'action de l'Alliance française et à promouvoir l'identité et la diversité culturelles du Vanuatu. Ce projet permettra à travers les annexes de l'Alliance française d'une meilleure dissémination de l'information. Des ateliers seront organisés à travers l'archipel, et notamment dans les zones rurales qui permettront aux populations d'avoir un meilleur accès à l'information et à la formation, tout en assurant des échanges culturels entre les îles ", ont souligné les signataires. " L'Alliance française et la



Signature convention de financement développement réseau de Alliance française Vanuatu, représenté ici par le Chargé d'Affaires de l'Union Européenne, Nicolas Berlanga, et le Délégué général de l'Alliance française du Vanuatu, Georges Cumbo.

Délégation de l'Union européenne au Vanuatu sont convaincues que toute action de développement doit prendre en compte les réalités culturelles et viser à une meilleure intégration et cohésion sociales. Ce projet contribuera à donner une meilleure place aux jeunes, aux femmes et aux handicapés et à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme ", a poursuivit le communiqué qui a souligné que cette aide européenne, dans ce domaine, est " une première ". ■

Source/Photo : Flash d'Océanie.

L'archipel de Vanuatu, ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, est devenu indépendant en 1980. De par son histoire, il a gardé le Français et l'Anglais comme deux de ses trois langues officielles, y compris dans le secteur de l'enseignement. La troisième langue officielle est le bichelamar (pidgin), largement pratiquée à travers l'archipel ainsi que dans les États voisins mélanésiens des Îles Salomon et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.



Mercredi 6 janvier, les parlementaires ont visité le Camp Est. Avant de pénétrer à l'intérieur du centre pénitenciaire, la délégation conduite par José Bové présente un "bonjour" aux représentants coutumiers de l'endroit.



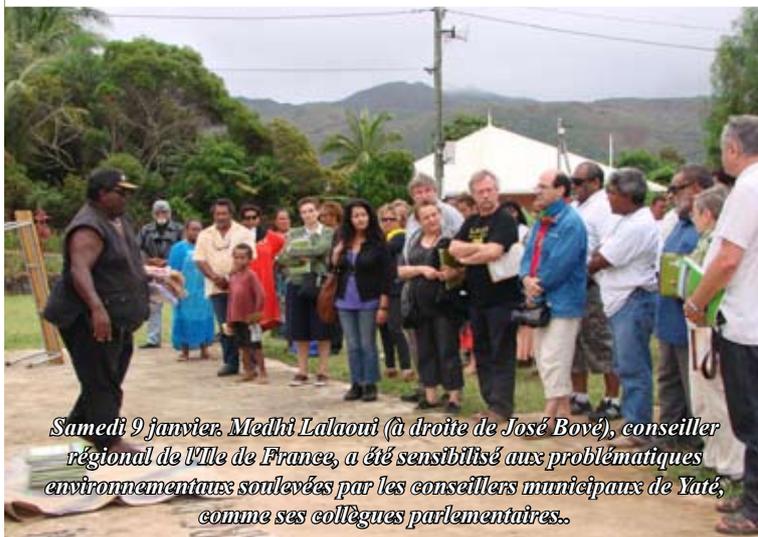
Vendredi 8 janvier, à la chefferie de Saint-Louis, après les usages coutumiers présentés à l'intérieur de la grande case, la délégation a rencontré une cinquantaine d'habitants à la maison commune située à quelques pas de la chefferie.



Le samedi 9 janvier, la délégation s'est rendue à Yaté. Rencontre très riche avec les membres du comité Rhébùù Nùù. C'est sous une pluie battante que s'est effectuée la visite de l'usine du Sud avec les coutumiers de la région.



Les membres du comité Rhébùù Nùù ont remercié le geste fait par la délégation conduite par José Bové et les membres du collectif "Pour la défense des droits et des libertés et pour la libération des syndicalistes emprisonnés".



Samedi 9 janvier, Medhi Lalaoui (à droite de José Bové), conseiller régional de l'île de France, a été sensibilisé aux problématiques environnementales soulevées par les conseillers municipaux de Yaté, comme ses collègues parlementaires..



Dimanche 10 janvier, Berger Kawa, grand-chef de la région de Sarraméa a expliqué l'origine des terres du clan Kawa. Descendant direct du grand chef Atai, le grand-chef Kawa est revenu sur les pas de son histoire clanique, racontant le déplacement de la population depuis la révolte de 1878.



L'allée principale bornée par les pins coloniaux a conduit les membres de la délégation à s'abaisser devant la grande case du grand-chef. Celui-ci a été intronisé en 1981. Une date mémorable pour le clan Kawa.



A la chefferie du clan Kawa, tribu de Petit Couli à Sarraméa.